



Puis je céder un véhicule à mon fils sachant qu'il n'a pas encore

Par **marjorie1988**, le **07/10/2009** à **09:21**

Bonjour,

je voudrais savoir si je peux céder un de mes véhicule à mon fils, il n'a pas encore son permis, mais c'est moi qui serait le conducteur principal, et moi qui assurerai ce véhicule.
merci, bien cordialement

Par **baylebesson**, le **21/10/2009** à **12:40**

bonjour

bien sur vous pouvez le faire. le fait d'être propriétaire d'un véhicule n'implique le fait d'être titulaire du permis de conduire .

mais attention votre fils ne devra pas conduire

salutations

Me BAYLE-BESSON